

**Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
de la Région Pays de la Loire**

Avis de la commission « espèces - habitats » du CSRPN

Le nombre de votants est de : 13 personnes
Le quorum est atteint et permet de délibérer valablement

Date de la réunion : 16/01/2020	Avis sans rapporteur.s	Objet : Avis sur une DEP en 44 concernant la création d'une aire de service à Vigneux-de-Bretagne N° de projet Onagre : 2019-07-13a-00891	Avis : Favorable sous conditions
------------------------------------	---------------------------	---	--

Le projet concerne la relocalisation de l'aire de service de Vigneux-de-Bretagne. Deux zones d'implantation étaient pressenties mais du fait des enjeux environnementaux, c'est l'aire nord de moindre impact qui a été retenue.

Le projet prend en compte l'ensemble des zones qui pourraient être impactées même si certaines zones ne seront pas ou pas immédiatement construites. Les enjeux résident en la présence d'une zone humide, la nidification d'oiseaux à enjeux locaux et les chiroptères en alimentation avec au moins 6 espèces identifiées. Ces enjeux, en particulier chiroptérologiques, sont dus à la présence de haies et de bosquets.

Il est prévu d'éviter la zone humide et 2/3 des haies et bosquets.

L'objectif est de faire les compensations de haies et de bosquets sur le site, la zone autour étant déjà bocagère donc difficile à améliorer. La zone de compensation la plus importante est la renaturation de l'actuelle station essence qui sera plantée d'une bande arborée le long de la route et sera semée de graminées sur le reste de sa surface. Les bosquets de compensation seront mis en défend même lors de la phase d'exploitation.

Avis de la commission « espèces-habitats » concernant la demande citée en objet avec les réserves suivantes :

- ne pas entretenir l'inter-rang entre les haies pour laisser les plantations constituer progressivement un bosquet ;
- laisser la zone de prairie semée (proche de l'ancienne station) évoluée sans entretien ;
- se référer à la marque végétal locale pour le choix des végétaux à semer ou planter (sans espèce exotique),
- prévoir une clôture hermétique aux amphibiens autour des bassins de récupération des eaux polluées pour éviter qu'ils ne deviennent des pièges.

Vote :

Favorable : 13

Abstention: 0

Défavorable : 0

Date de signature :
31/01/2020

L'animateur de la commission « espèces - habitats »

